

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Lucie Chiasson	Numéro de permis 2011320	Date d'inspection Le 09 juin 2022	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tites Tornades		Numéro de téléphone (506) 344-5404	
Adresse 64 rue Arlequin Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1N4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état.

Construction de la clôture extérieure en cours.

- Les documents affichés à la porte sont conformes.
- La programmation est panifiée et documentée.

Pendant ma surveillance, les enfants étaient en jeu libre, jouaient avec les ballons sauteurs, car il pleuvait à l'extérieur. Par la suite, les enfants ont été à la salle de bain et lavage de main avant de faire de la pâte à modeler.

L'éducatrice est calme et enfant sont bien encadrés.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 juin 2022

Date

original signé par
Lucie Chiasson

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 juin 2022

Date